

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Fiacre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le **vendredi 05 juin 2026** à 19 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert LE BIHAN, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le lundi 30 mai 2026.

Etaient présents : M. Gilbert LE BIHAN, M. Jean-Claude BERNABE, M. Jean-Marc DANIELOU, M. Kevin JAMBON, M. Guélor LE PAVEC, Mme Adèle LE TERTRE, Mme Florence LUCAS, Mme Koupaïa MAHE, Mme Jennifer NUNES, M. Ronan RICHON

Etaient excusés : Mme Aline DERIAT (pouvoir à M. Gilbert LE BIHAN), M. Guélor LE PAVEC (pouvoir à M. Jean-Marc DANIELOU)

Secrétaire de séance : Mme Jennifer NUNES

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 11

Absents excusés : 02

DCM2026_15 Choix du prestataire pour le renouvellement du matériel informatique de la mairie

Le Maire présente les devis reçus (Clic@ssistance, Qualité informatique, V2Plus) pour le renouvellement du matériel informatique : 1 PC fixe, 1 PC portable et 1 second écran.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de choisir le fournisseur Qualité Informatique, 22970 Ploumagoar, le moins-disant, pour un montant total de 2 453.39 € H.T. soit 2 944.06 € T.T.C.

Le contact commercial V2PLUS est M. Stéphane CAMUZARD.

Fait et délibéré à Saint-Fiacre
les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Gilbert LE BIHAN

